



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne**

**Évaluation
et expertise
pédagogique**

Corps d'inspection

IA-IPR 2021-2022
ipr@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par
Sylvain Micard

Courriel
sylvain.micard@ac-poitiers.fr

Téléphone
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82

Télécopie
05 16 52 65 69

Adresse postale
**22 rue Guillaume VII le
Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex**

L'inspecteur d'académie,
Inspecteur pédagogique régional d'allemand
Monsieur Sylvain MICARD

à

Mesdames, messieurs les professeurs
d'allemand

s/c de mesdames, messieurs les chefs d'établissement

Poitiers, le 1er septembre 2022

Objet : Lettre de rentrée 2022

Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'Inspection

Chères et chers collègues,

Nous espérons que vous avez passé des congés d'été reposants.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants affectés dans l'académie de POITIERS et félicitons les lauréats des concours de recrutement. Nous espérons qu'ils trouveront dans le métier qu'ils s'appêtent à exercer l'épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Nous remercions les enseignantes et enseignants qui vont les accompagner, ainsi que tous ceux qui vont accueillir des étudiants dans le cadre des nouveaux parcours MEEF. Nous restons à leur écoute.

Les deux dernières années scolaires ont été difficiles et nous savons l'engagement qui a été le vôtre pendant ces périodes de crise sanitaire pour assurer la continuité pédagogique et maintenir ce lien indispensable entre l'Ecole et les familles. Ce contexte a montré à quel point nous devons travailler à réaffirmer en permanence le contrat social que porte notre Ecole. Celui-ci se manifeste dans l'égalité des chances pour une Ecole toujours plus inclusive qui réponde aux besoins de tous les élèves qui nous sont confiés ; une Ecole dans laquelle chacune et chacun trouve sa place grâce à un respect des différences ; une Ecole qui prête une attention au bien-être notamment en luttant contre toute forme de discrimination ; une Ecole qui forme des futurs citoyennes et citoyens capables de s'insérer dans le monde de demain en connaissant les problématiques d'environnement, de développement durable ; une Ecole qui éduque à la distance critique, afin de distinguer ce qui relève des croyances et ce qui se fonde sur des références ; une Ecole qui fait vivre son territoire, qui favorise la mixité, et qui offre à toutes et tous l'ouverture culturelle, l'insertion sociale et professionnelle par une découverte du champ des possibles, l'ambition et une orientation choisie. Cette Ecole du XXIème siècle, vous en êtes et en serez les acteurs essentiels. Pour atteindre ces objectifs, la formation

continue reste un levier qu'il nous faut saisir. Avec la création de l'Ecole Académique de la Formation Continue (E AFC), l'accès aux formations sera plus souple et plus fluide, dans une temporalité et une échelle opérationnelle qui visent à répondre aux besoins du terrain. Chaque inspecteur disciplinaire, mais aussi chaque chef d'établissement, est à vos côtés pour les identifier, créer des dynamiques pédagogiques au sein des établissements, regrouper dans des formations d'initiative locale des enseignantes et enseignants concernés par des problématiques communes. Le travail sur les compétences des élèves et leur évaluation par des modalités variées, à partir des diagnostics que vous pouvez conduire mais aussi des évaluations nationales, la maîtrise des fondamentaux (lire, dire, écrire, compter), la différenciation pédagogique et la prise en compte des élèves à besoins particuliers, les liaisons inter-degrés et inter-cycles particulièrement la liaison troisième-seconde, sont notamment, des objets de travail dont il faut se saisir afin d'assurer la continuité et la fluidité des apprentissages, et ainsi répondre à ce que nous devons, tous, aux élèves. Les démarches d'auto-évaluation des établissements, et la préparation des futurs projets, sont enfin autant d'occasions de construire des axes stratégiques, des priorités, en étroite liaison avec le contexte d'exercice professionnel.

Nous savons et connaissons l'engagement dont vous faites preuve au quotidien dans vos classes, mais aussi dans vos établissements, au travers des multiples projets et actions que vous menez. Vous avez toute notre confiance et nous sommes à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés.

Le collège des IA-IPR de l'Académie de POITIERS

Partie disciplinaire spécifique aux enseignants d'allemand

Chères et chers collègues,

Avant toute chose, permettez-moi de vous souhaiter une très bonne rentrée, ainsi qu'une année scolaire sereine qui vous permette d'exercer pleinement votre mission de professeur au service de l'ensemble de nos élèves.

Je tiens à féliciter les lauréats des concours et à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans l'académie. Je remercie ceux qui, parmi vous, ont accepté d'assumer la mission de professeur-tuteur, ceux qui s'investissent dans l'animation d'équipes de professeurs, dans la formation ou l'accompagnement de ceux-ci, ainsi que tous ceux, toujours plus nombreux, qui s'impliquent dans la réflexion didactique et pédagogique qu'impose l'évolution de l'enseignement de l'allemand. Après deux années de crise sanitaire et à la veille du 60^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée il nous faut à présent faire face à un important défi, celui de contribuer à une relance concertée de la discipline autour de trois grands axes (**l'apprentissage de l'allemand, l'enseignement de l'allemand** et la **coopération bilatérale**). Dans cette perspective, je souhaite attirer votre attention sur la parution en août 2022 des textes officiels ci-dessous qui reconnaissent désormais les périodes de mobilité scolaire à l'étranger :

- **Décret n° 2022-1129 du 4 août 2022**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046150668>

- **Arrêté du 4 août 2022** qui mentionne les conditions de reconnaissance de la mobilité scolaire européenne et internationale

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046150690>

Nous pouvons véritablement nous féliciter d'une telle avancée car nous savons que nos élèves germanistes sont très nombreux à prendre part à des programmes de mobilité européenne.

Ce décret va dans le sens d'une véritable **valorisation des parcours de nos élèves et de la coopération éducative entre les pays partenaires**. Il s'inscrit également dans le cadre d'une sensibilisation des personnels de direction quant à l'apport d'une mobilité européenne et internationale. La relance concertée de notre discipline va s'articuler autour des axes et des objectifs suivants :

- **Axe A : l'apprentissage de l'allemand**

- **augmenter** le nombre d'élèves qui font le choix de l'allemand ;
- **renforcer** le niveau d'allemand des élèves ;

La certification DSD1 représente notamment un réel défi linguistique particulièrement exigeant qui peut être un indicateur intéressant à cet égard. Je rappelle que le niveau visé en fin de 3^{ème} est le niveau A2, celui en classe de 2^{nde} tend vers le niveau B1. Voici les dates de la session 2023 du DSD1 que vous trouverez également dans la note de service du 5 juillet 2022 :

Du 1er février au 31 mars 2023 : organisation de l'épreuve orale (*mündliche Kommunikation*)

Jeudi 9 mars 2023 : épreuves sur table pour toutes les académies

- **Axe B : l'enseignement de l'allemand :**

- **consolider** le vivier des enseignants (titulaires, contractuels, stagiaires, assistants) ;

⇒ **Rôle des assistants et des volontaires**

Dans le cadre de l'ouverture à l'international, l'académie a été dotée cette année encore de plusieurs assistants germanophones qui ont été répartis selon les demandes que nous avons reçues, en tenant compte des contraintes habituelles. Notons toutefois que le ministère a **permis la création de 12 supports** pour assistants germanophones (au lieu des 6 habituels) mais le nombre de dossiers d'assistants qui nous est parvenu ne nous permettra pas de pourvoir l'ensemble des postes prévus. Si tel est le cas dans votre établissement, je vous invite à me faire parvenir les candidatures de germanophones que vous pourriez connaître et qui souhaiteraient s'engager auprès de vous cette année. Les assistants devraient être accueillis au Rectorat lors du séminaire de rentrée **le 7 octobre 2022**.

- **Faire du développement professionnel** un levier de motivation :

Comme je vous l'indiquais dans le préambule commun, la création de l'EAFC vise à faciliter les démarches de formation individuelle.

Concernant les dispositifs à l'offre à candidature individuelle :

Vous retrouverez ci-dessous l'identifiant des modules ouverts à l'abonnement puis à la préinscription. Ces mêmes modules sont aussi affichés sur le site de l'EAFC. Vous pouvez vous abonner de manière illimitée aux modules de votre choix.

Quand une session de formation sera programmée, vous recevrez une notification vous invitant à aller vous préinscrire. Une fois la demande validée par le supérieur hiérarchique, et si la session est complète, vous recevrez une notification puis un ordre de mission.

<u>22A0130313</u>	ALLEMAND JOURNEE ACADEMIQUE DE L ALLEMAND	Candidature individuelle	<u>60424</u>	ALLEMAND JOURNEE ACADEMIQUE DE L ALLEMAND
<u>22A0130315</u>	ALLEMAND DEVELOPPER LES COMPETENCES DU XXIEME	Candidature individuelle	<u>60426</u>	ALLEMAND DEVELOPPER L ESPRIT CRITIQUE DES ELEVES

Concernant les dispositifs à public désigné :

Pour votre information, des modules de formation existent en complément de l'offre à candidature individuelle. Ci-dessous vous en retrouverez les identifiants et titres.

22A0130316	FDL ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES	Public désigné	60427	FDL ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES
22A0130314	ALLEMAND FORMATION CERTIFICATION DE LA KMK DSD1	Public désigné	60425	ALLEMAND FORMATION CERTIFICATION DSD 1 DE LA KMK

Le concours de l'agrégation interne fait également partie des leviers de développement professionnel identifiés d'autant plus que sa préparation contribue à une véritable réflexion autour des enjeux didactiques du quotidien : quelle place accorder au projet linguistique ? Comment entraîner les élèves à élaborer des stratégies en réception ? Comment analyser un document iconographique ? Comment faciliter la prise de parole en continu ? Est proposée en offre une action de formation de trois journées consacrées à la préparation à l'agrégation interne. L'objectif de ce stage est de former les candidats à l'épreuve orale dite « professionnelle » ; les journées sont placées dans les semaines qui précèdent les épreuves d'admission, avant les vacances de printemps.

▪ **Intégrer les compétences du 21^{ème} siècle à l'enseignement de l'allemand**

Ces dernières années, les vagues de désinformation, largement relayées et amplifiées par les médias sociaux ont mis en évidence des enjeux renouvelés pour le développement et la mobilisation de l'esprit critique dans une société numérique. Ces enjeux concernent notamment la prise de recul face à une information reçue et mettent en lumière l'importance d'un engagement dans des échanges sereins, privilégiant **l'écoute, l'ouverture et l'argumentation étayée**.

Notre discipline, comme les autres, a élaboré des méthodes pédagogiques pour développer l'esprit critique, méthodes que vous mobilisez régulièrement en classe. A ce titre, je souhaiterais que **des débats citoyens en LV puissent être organisés de nouveau au sein de notre Académie**.

D'autre part, afin de consolider notre action, les choix de chaque discipline et les actions de chaque enseignant gagneraient à être partagés plus largement et davantage articulés. A cet effet, l'académie lance un appel à projet sur le thème « *Faire vivre l'esprit critique dans une société numérique* » (22A0130652) dont le cadre sera prochainement diffusé à vos établissements. Je vous invite à y répondre en équipe pour faire vivre et partager vos actions sur l'éducation à l'esprit critique. Ces projets seront accompagnés par un séminaire d'une journée prévu mi-novembre, auquel vous pouvez vous inscrire par le biais de l'EAFC même si vous ne déposez pas de projet (« L'esprit critique à l'ère numérique »), et par des groupes de recherches et développement académiques soutenus par la C.A.R.D.I.E (Cellule Académique Recherche Développement Innovation et Expérimentation).

• **Axe C : la coopération bilatérale et le rayonnement de la discipline :**

- **Sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs du système éducatif à l'importance de former des germanistes**
- **Valoriser le rôle de la coopération éducative dans l'éducation transversale**

⇒ **Le label EUROSCOL**

Le label européen développé dans notre académie a bénéficié d'une reconnaissance particulière, puisqu'il a été adopté au niveau national sous la forme du label EUROSCOL. Les établissements souhaitant s'engager dans cette démarche sont invités à contacter le service de la DAREIC.

⇒ Partenariat bilatéral

En 2021, le secteur scolaire de l'OFAJ a lancé une enquête pour savoir quels établissements en France et en Allemagne étaient à la recherche d'un établissement partenaire et souhaitaient bénéficier d'un soutien de la part de l'OFAJ.

Entre septembre 2021 et mars 2022, l'OFAJ a organisé cinq bourses aux partenaires numériques auxquelles tous les établissements ayant souhaité y participer ont été invités. En raison du succès qu'elles ont connu jusqu'alors, deux nouvelles bourses aux partenaires numériques seront organisées à la rentrée scolaire 2022/23.

Si vous êtes intéressé à participer à une de ces bourses aux partenaires, n'hésitez pas à contacter Agnès PRUVOST : Pruvost@dfjw.org

L'année 2023 sera marquée par **les 60 ans de l'OFAJ et du traité de l'Élysée**. A la veille de cette date anniversaire, je **souhaiterais que chaque établissement, dans lequel est proposé un enseignement de l'allemand, ait un établissement partenaire au sein de l'espace germanophone**. De nombreuses actions sont prévues pour cet anniversaire et les établissements scolaires vont être naturellement invités à ces célébrations.

Il me semble important d'utiliser cette année de festivités franco-allemandes pour permettre à davantage d'établissements de participer aux échanges de groupes.

Il s'agira notamment de soutenir les projets avec une subvention, sur le plan des contenus et sur l'aspect pédagogique. Pour ce faire, l'OFAJ a mis en place deux nouveaux formats d'échange :

- **L'appel à projets « 60 ans – 60 établissements »** est un programme spécial pour les rencontres en tiers lieu. Dans ce cadre, 30 tandems d'établissements scolaires de France et d'Allemagne seront soutenus sur le plan pédagogique par des animatrices et animateurs, tant pour la phase de préparation que pour la mise en œuvre du projet au cours de l'année scolaire 2022/2023.

- **Les jumelages scolaires numériques** ont pour but de combiner rencontres numériques et échanges interculturels. L'OFAJ subventionne ces partenariats et propose un accompagnement par des conseillères et conseillers interculturels.

Mes remerciements chaleureux vont vers l'ensemble des collègues, toujours très engagés et investis dans la discipline, dans un contexte qui a pu rendre difficiles les actions de promotion et les mobilités collectives.

Comme les années précédentes, je confierai des missions de visites conseils notamment auprès d'enseignants contractuels, de néo-titulaires ainsi qu'auprès de collègues entrant dans l'académie à **Mesdames COMBES BARDOLL et KORE**.

Je les remercie très sincèrement de l'aide précieuse qu'elles m'apportent dans ces missions d'accompagnement, je profite également de cette lettre de rentrée pour saluer le travail mené par **Séverine GRILLET** en tant que webmestre durant des années et je remercie **Coralie GUILLEMAIN** qui a accepté de poursuivre le suivi du site académique. Un grand merci également à **Marianne WEIKOPF** qui accompagnera **Séverine GRILLET** dans la formation initiale des enseignants stagiaires.

J'aurai également l'occasion de rencontrer ceux d'entre vous qui sont éligibles à un rendez-vous de carrière pour la campagne 2022-23. Je vous rappelle que pouvez

préparer l'entretien professionnel qui suit l'inspection en classe à l'aide du **Guide du rendez-vous de carrière**. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur la page dédiée du Ministère. N'hésitez pas à me communiquer votre document de référence en amont, qui a vocation à servir de conducteur pour l'entretien.

Du point de vue disciplinaire, les orientations didactiques qui guident mon observation de séances sont les suivantes :

- la maîtrise des références didactiques de la discipline qui fondent les gestes didactiques de l'enseignant ;
- l'utilisation prépondérante de l'allemand pendant le cours, dans les rituels, la gestion des consignes, l'enchaînement des actes pédagogiques et le traitement des supports ;
- la conception de séquences comme projets, non seulement du professeur, mais également des élèves (de la classe), qui donnent à la progression d'apprentissage un sens et une finalité ;
- la différenciation par une modulation et une répartition des tâches ;
- la communication par une organisation de la classe qui favorise les échanges et non la simple « production de langue » ;
- la socialisation par une organisation collaborative de la classe ;
- la définition d'un projet linguistique ciblé et progressif ;
- un dispositif d'évaluation cohérent avec les apprentissages mis en place lors de la séquence.

En cette rentrée scolaire, je sais pouvoir compter sur votre professionnalisme et le dynamisme que vous avez su insuffler à la discipline au fil des années. Dans les tâches nouvelles qui vous attendent, je serai toujours à vos côtés. Je souhaite à chacune et chacun une rentrée sereine, une année professionnelle fructueuse et enrichissante.

Très chaleureusement,



IA-IPR d'allemand

Sylvain Micard

sylvain.micard@ac-poitiers.fr

Chargées de mission

Christine Combes-Bardoll

christine.bardoll@ac-poitiers.fr

Elvire Koré

elvire.doukoure@ac-poitiers.fr

Coralie Guillemain

coralie.guillemain@ac-poitiers.fr

INSPE Formatrice académique

Séverine Grillet

severine.grillet@ac-poitiers.fr

INSPE Formatrice disciplinaire marianne.weikopf@ac-poitiers.fr

Marianne Weikopf

Webmestre

Coralie Guillemain

coralie.guillemain@ac-poitiers.fr

